

**DECRET N° 99-593 DU 06 DECEMBRE 1999**

Portant approbation des états financiers  
de l'Institut géographique national (IGN)  
pour l'exercice clos au 31 décembre 1998.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu** le Décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le Décret n° 96-402 du 18 septembre 1996 fixant les structures de la Présidence de la République et des Ministère ;
- Vu** le Décret n° 97-194 du 24 avril 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme ;
- Vu** le Décret n° 98-477 du 15 octobre 1998 portant approbation des Statuts de l'Institut géographique national (IGN) ;
- Sur** rapport conjoint du Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de L'action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi et du Ministre de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme ;

.../...

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 10 novembre 1999 ;

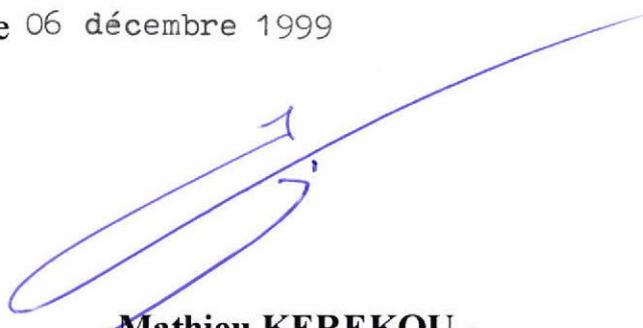
**DECRETE** :

**Article 1er.**- Sont approuvés, les états financiers de l'Institut Géographique National (I.G.N.) pour l'exercice clos au 31 décembre 1998 tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

**Article 2** .Le présent Décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 06 décembre 1999

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



**Mathieu KEREKOU.**

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination  
de l'Action Gouvernementale, du Plan, du  
Développement et de la Promotion de l'Emploi,



**Bruno AMOUSSOU.**

Le Ministre de l'Environnement,  
de l'Habitat et de l'Urbanisme,



**Luc-Marie Constant GNACADJA.**

le Ministre des Finances,  
et de l'Economie,



**Abdoulaye BIO-TCHANE.**

**AMPLIATIONS** : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4  
MFE 4 MEHU 4 AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTC-  
DGDDI-DGID 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-  
IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 JO 1.